



RAPPORTS

Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Si la rédaction du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes est une obligation légale, elle est surtout un outil efficace pour faire un point d'étape et présenter les actions passées et à venir dans le cadre d'une volonté politique forte et d'un engagement constant pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes.

1 documents

Publié le 06/12/2024 -



*« La défense des droits des femmes est chaque jour remise en cause partout dans le monde et partout des femmes (des hommes aussi) se battent, comme nous le faisons ici dans le Gard. »
Isabelle Fardoux-Jouve, Conseillère départementale déléguée à l'Égalité femme-homme et à la Lutte contre les discriminations*



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures.

3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76